



Paris, le 15 décembre 2023

Syndicat National Autonome  
des Professeurs de la Ville de Paris  
Dessin-Education Physique-Musique

**Monsieur Patrick Bloche**  
**Adjoint à la Maire de Paris**  
**Éducation, Petite Enfance, Familles**  
**Hôtel de Ville**  
**75196 – Paris cedex 04**

**N/Réf : PR/MG 120/23**

Objet : Demande d'audience concernant la diminution du recrutement des Professeurs de la Ville de Paris (PVP) dans les écoles élémentaires.

Monsieur le Maire,

Nous sommes préoccupés par la diminution du recrutement des Professeurs de la Ville de Paris (PVP), en particulier ceux intervenant dans le domaine de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) au sein des écoles élémentaires mais aussi pour ceux intervenant dans le domaine des arts plastiques et de l'éducation musicale dont le recrutement devrait avoir lieu en 2025.

Nous souhaitons exprimer nos inquiétudes quant à l'impact potentiel de cette réduction d'effectifs sur les disparités entre écoles, de l'accès à l'enseignement de l'éducation physique. Les PVP jouent un rôle crucial en renforçant les enseignements sportifs et contribuent significativement au bien-être des élèves. La diminution de leurs effectifs risque de compromettre ces avantages éducatifs essentiels.

Rappelons ici que leurs interventions s'adressant à tous, ils sont une vitrine importante dans la politique éducative de la Ville pour affirmer que celle-ci favorise l'égalité et la réussite éducative de tous les "petits parisiens". Ils participent sur le temps scolaire, à la mise en place, entre autres, du "savoir rouler à vélo", une des priorités municipales, avec leur expertise métier et leur expérience pédagogique qui garantissent aux élèves un apprentissage dans le cadre d'une progression raisonnée et en toute sécurité.

Nous comprenons que les choix budgétaires peuvent être difficiles à faire, mais il semble y avoir une certaine contradiction entre l'engagement de la Ville pour les Jeux Olympiques de 2024, la place du sport à Paris et la réduction des moyens alloués à l'éducation physique dans nos écoles élémentaires.

Nous sollicitons donc des éclaircissements sur les raisons qui ont motivé vos choix. De plus, nous nous interrogeons sur la vision à long terme de la Ville de Paris en matière d'éducation physique et sportive, en particulier dans le contexte des Jeux Olympiques de 2024.

Nous sommes convaincus que vous comprenez l'importance de fournir des ressources adéquates pour soutenir un enseignement de qualité en éducation physique et sportive, mais également en arts plastiques et en éducation musicale. Nous vous prions donc de bien vouloir prendre en considération nos préoccupations et de partager des informations complémentaires sur la stratégie de la Ville pour garantir et pérenniser tous ces enseignements dans nos écoles élémentaires.

Comment, dans ces conditions de sous-effectif, vos services comptent-ils assurer les missions dans cette discipline ?

La réforme des retraites permet aujourd'hui de demander une retraite progressive sur autorisation. Nombreux sont les collègues en fin de carrière qui souhaitent pouvoir en profiter. Pourrez-vous satisfaire ces demandes afin de prendre en compte l'usure professionnelle?

Les répercussions pour nos collègues, nous les connaissons, c'est un triste refrain : Ils perdront leurs heures d'atelier permettant le développement des multiples projets et la cohérence des postes, devront assurer plus d'heures supplémentaires qu'ils n'en font déjà au détriment de leur santé, de la qualité de vie au travail et du nécessaire équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Ils se verront aussi refuser systématiquement leur demande de disponibilité pour convenance personnelle, leur demande de congés de formation et leur demande de détachement en raison des "nécessités de service". Ce n'est certainement pas cela qui rendra le métier plus attractif.

Par ailleurs, nonobstant les récentes améliorations indemnitaires (doublement de l'ISAE à 75 % et Prime pouvoir d'achat exceptionnel), nous avons toujours comme préoccupation l'obtention de la prime ISAE à 100%, la prime d'attractivité, la part modulable de la prime REP+ et la prime d'équipement informatique.

Enfin les audits risques psychosociaux et les plans d'action qui s'ensuivent doivent être réellement mis en œuvre. Une des actions en prévention primaire consiste à alléger les effectifs des classes. Cela a été réalisé depuis 2017 pour les enseignants de l'Éducation nationale, nous souhaiterions qu'il en soit de même pour les professeurs de la ville exerçant en REP et REP+ pour les classes de CP, CE1 en leur permettant de ne pas regrouper celles-ci.

Nous vous demandons une audience pour discuter de ces questions plus en détail.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

  
Pierre Raynal  
Secrétaire général du SNADEM UNSA